



Succesion pour rachat d une maison entre héritier

Par **Notte**, le 12/10/2016 à 13:21

Bonjour..

Mes grands-parents sont décédés. Mon père aussi, restent comme héritiers, ma tante, in oncle, frère de ma tante, et nous 3 petit enfants en représentation de notre père, fils de mes grands-parents et autre frère de ma tante.

Ma tante a la plus grosse part, mon oncle s'oppose à ce qu'elle achète nos parts sur la maison. Est-ce qu'il faut sa signature aussi ?

Merci.

Par **Lag0**, le 12/10/2016 à 13:29

Bonjour,

Si votre tante veut vous racheter vos parts, votre oncle, son mari, n'a aucun moyen de le lui interdire !